

Ordre de priorité d'occupation		horaires maximum	durée de location	salle polyvalente	cuisine	total
1	La commune					
2	Les associations communales			gratuit	gratuit	gratuit
3	Les particuliers résidant dans la commune ou payant des impôts sur la commune	22h	1 jour	50 €	50 €	100 €
		lundi 10h	week-end 2 jours (samedi/dimanche)	100 €	50 €	150 €
			week-end 3 jours (vendredi à dimanche)	150 €	70 €	220 €
4	Les associations extérieures à la commune pour des activités qui bénéficient à tout ou partie de la population du village	22h	1 jour	60 €	60 €	120 €
			2 jours	120 €	70 €	190 €
5	Les autres collectivités, administrations, associations d'élus, syndicats professionnels, syndicats salariés	22h	1 jour	gratuit	gratuit	gratuit
6	Les associations diverses extérieures à la commune, à usage de réunion, de repas (midi)	18h	1 jour	150 €	75 €	225 €
7	Les entreprises, partis politiques	23h	1/2 journée	100 €	50 €	150 €
			1 jour	200 €	100 €	300 €